

*Questions orales*

[Traduction]

Le premier ministre peut-il déclarer maintenant qu'il compte retirer ses gants et durcir sa position face à l'arrogance des Américains aux négociations du GATT, pour leur dire que c'en est assez? Va-t-il les avertir que les offices de commercialisation ne disparaîtront pas? Le fera-t-il?

• (1450)

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Bien sûr. Ensuite, je vais leur déclarer la guerre.

**Une voix:** Vous banalisez une situation.

**M. Mulroney:** Comment ça? Nous sommes aux prises avec une situation extrêmement délicate et compliquée. Mon collègue dit que je vais me rendre aux États-Unis, pour leur dire: «Vous agirez selon mes ordres.» Or, il s'agit de discussions multilatérales qui se tiennent à Genève, et non aux États-Unis. Les Américains appuient certaines de nos positions, tout comme le Japon et l'Europe. Nous essayons de former une coalition pour appuyer ensemble l'article XI et la position des agriculteurs canadiens.

À moins qu'il me cite une expérience récente, mon collègue saura qu'il ne sert absolument à rien de se présenter aux négociations du GATT, ou devant les Américains, les Européens ou les Japonais en utilisant la diplomatie de la canonnière pour traiter de relations commerciales internationales. Si nous accaparions 97 p. 100 du commerce mondial en ne laissant que les autres 3 p. 100 à nos partenaires, il en irait peut-être autrement.

Nous participons aux discussions en faisant preuve de fermeté et, selon les traditions de la diplomatie canadienne, nous défendons nos positions le plus vigoureusement possible. Mon collègue peut se lever à la Chambre pour reconnaître ce fait et déclarer: «Oui, nous appuyons les initiatives du gouvernement du Canada parce qu'il a raison, c'est ce qu'il faut faire pour les agriculteurs et pour le Canada.»

\* \* \*

[Français]

**L'ABANDON DE LIGNES DE CHEMINS DE FER**

**Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

On sait déjà que les compagnies ferroviaires CN et CP doivent disposer de certaines voies désaffectées. Or, plusieurs corporations à but non lucratif désirent s'appro-

prier ces voies et les transformer en pistes cyclables à l'intention de milliers d'adeptes de ce sport.

Est-ce que le ministre peut expliquer la position du gouvernement fédéral concernant la disposition des propriétés du CN entre Farnham et Granby? De plus, est-ce que le ministre peut intercéder auprès des autorités du Canadien National afin que le moratoire sur la vente de ces terrains, présentement en vigueur, soit reporté de quelques mois?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je voudrais remercier la députée de Brome—Missisquoi de cette question qui me fournit l'opportunité de l'assurer que je suis en parfaite harmonie avec la démarche faite par une soixantaine de municipalités, je crois, de vouloir utiliser les terrains du CN pour en faire des pistes cyclables dans son magnifique comté. Je pense que c'est une utilisation extraordinaire.

Elle peut compter sur notre appui constant et être assurée que l'on va prendre tout le temps voulu pour convaincre les quelques municipalités qui ne sont pas encore embarquées dans cette démarche, pour s'assurer qu'elles aient tout le temps voulu pour le faire parce qu'il est important que ce projet se réalise le plus harmonieusement possible.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Dans tout le Canada, des produits chimiques s'échappent tous les jours de vieux climatiseurs ou réfrigérateurs endommagés ou abandonnés. Les dirigeants sociaux sont en première ligne et essaient de mettre un terme à la destruction de la couche d'ozone, mais pour cela, ils demandent l'aide du gouvernement.

Le ministre, qui connaît le sérieux de la situation, va-t-il agir immédiatement? Fera-t-il ce que recommande le comité de l'environnement et présentera-t-il des programmes auxquels collaboreront les provinces et les municipalités pour mettre un terme à cette situation?

**L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je voudrais mettre à jour les informations de la députée. Nous faisons exactement ce qu'elle demande. En fait, nous le faisons depuis que nous avons fait adopter le protocole de Montréal, en 1987. C'est sous notre gouvernement que ce protocole a été adopté. C'est nous qui avons fixé son calendrier d'application, mais nous sommes même allés plus vite que ce